

Une journée pour penser et organiser la **RÉSILIENCE ALIMENTAIRE** des territoires ruraux

SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT FINAL ATLAS II
DU 5 DÉCEMBRE 2023 À DINAN (CÔTES D'ARMOR)



Après trois ans de travail, le consortium de recherche-action du projet **Atlass II**, a présenté le 5 décembre 2023 à Dinan (22), ses constats, enseignements et propositions, avec un objectif affiché : rendre les territoires résilients, capables de nourrir leurs habitants en cas de crise.



ATLAS II
ACTION TERRITORIALE
POUR L'ALIMENTATION SOLIDAIRE
ET SOUTENABLE

« **A** défaut d'être préparés à une rupture aiguë alimentaire, nous nous sommes engagés à en diminuer les conséquences, en misant sur l'installation agricole, notamment en circuits courts. » Patrice Gautier, vice-président de Dinan agglomération, en charge de l'agriculture et de la mer, territoire hôte de la rencontre et pilote dans le cadre du projet Atlass II, se dit particulièrement touché par la résilience alimentaire, sujet de la rencontre. L'installation dépend néanmoins du renouvellement des agriculteurs, un enjeu avancé par Arnaud Lecuyer, vice-président de la Région Bretagne, en charge de l'agriculture et de la mer. Pour lui, la Bretagne est en capacité d'accueillir tous les modèles et types de productions agricoles, y compris la vigne ! Jeanne Vergne, responsable de la coordination régionale de la Banque des territoires, puis Annick Blanchard, instrutrice bénévole à la Fondation de France Grand Ouest, détaillent quant à elles les missions de leurs structures, orientées depuis quelques années, sur les questions climatiques et de transitions alimentaires. À leurs yeux, seul le dialogue entre acteurs d'un territoire – chercheurs, collectivités, citoyens... – peut faciliter ces nouvelles approches territoriales alimentaires.

Atlass II, des constats, des enseignements

« Suite au projet Atlass I, nous nous interrogeons à propos des impacts possibles sur les stratégies alimentaires territoriales d'une crise qui surviendrait dans quelques années. Avec le Covid, nous avons pu nous appuyer sur la réalité. » Chargé de présenter le cadre et quelques enseignements d'Atlass II, Blaise Berger, copilote du projet et gérant de Terralim, explique comment les partenaires du projet, issus du développement (FR Civam

Bretagne et la Scop Terralim), de la recherche (Institut agro, CNRS et Inrae) aux côtés de six territoires (deux îles, deux Parcs naturels régionaux et deux EPCI), de quatre experts et d'associations, ont engagé la démarche à partir de plusieurs constats. « Tout d'abord, le système alimentaire français est vulnérable et peu résilient avec une possible rupture des chaînes d'approvisionnement en cas de crise. De même, la notion de résilience est quasiment inexistante dans les stratégies alimentaires territoriales et nationales. Une tendance que l'on souhaite inverser avec le projet Atlass II via des préconisations juridiques, réglementaires et politiques ».

Un second volet prospectif d'Atlass II s'est traduit par l'animation d'ateliers (voir p.6) autour de possibles ruptures alimentaires dans les territoires. L'avantage de cette méthodologie a été d'articuler une amélioration de la connaissance avec des mises en situation très concrètes. Le projet Atlass II a en outre permis de créer une interface entre des acteurs du monde alimentaire, ceux de la gestion du risque, des territoires ainsi que des citoyens. La démarche, avant-gardiste en France et toujours bien accueillie localement, a suscité d'intéressants retours d'expériences « qui démontrent que les territoires ruraux sont des creusets de propositions originales et concrètes », souligne Blaise Berger.

Le Covid, révélateur de fragilités mais aussi de ressources

« Trois ans après, force est de constater que la crise sanitaire n'a pas ralenti les démarches territoriales de transition alimentaire. Elle les a même renforcées par endroits. Des réseaux d'acteurs ont aussi vu le jour, se sont davantage préparés. » Catherine Darrot, maître de conférences à l'Institut Agro Rennes-Angers, explique comment les six territoires ont ap-

préhendé la crise, révélant des tendances communes ainsi que des particularités issues de réalités locales différentes. Le Covid leur a fait prendre conscience que la crise n'était plus hypothétique, mais bien réelle. « Et surtout, l'échelle territoriale s'est imposée comme un creuset de la résilience agri-alimentaire. Les élus locaux ont été aux premières loges dans la gestion de crise afin d'assurer la continuité des services ainsi que la prise en



Patrice Gautier, vice-président de Dinan agglomération, renforce la résilience en misant sur l'installation agricole.

charge des personnes fragiles. » La chercheuse constate que les feuilles de route des Projets alimentaires territoriaux (PAT) contiennent désormais un relevé des besoins, des productions, des lieux de transformation et de toutes les ressources nécessaires pour développer la résilience. Des réflexions menées un peu partout en France, par exemple sur la sécurité sociale alimentaire, témoignent aussi, selon elle, de cette



Qu'est-ce que la résilience alimentaire ?

La résilience alimentaire est la capacité dans le temps d'un système alimentaire, et de ses entités à de multiples niveaux, de procurer à tous une alimentation suffisante, adaptée et accessible, face à des perturbations variées et même imprévues. (Tendall et al., 2015).

os d'échange



De gauche à droite:
 Catherine Darrot, maître de conférences à l'Institut Agro Rennes-Angers
 Blaise Berger, Terralim Scop
 Amélie Karrer, ingénieure d'étude à l'Institut Agro Rennes-Angers/Terralim Scop
 Anne-Cécile Brit, ingénieure d'études à l'Inrae-UMR Innovation
 Luc Bodiguel, directeur de recherche au CNRS
 et Thomas Breger, consultant associé Terralim Scop, chercheur associé de l'Université de Nantes.

prise de conscience des fragilités alimentaires. Le Covid a néanmoins aussi révélé de grands défis à relever pour tendre vers une plus grande résilience. Il s'agirait notamment de réorganiser complètement la chaîne alimentaire, aujourd'hui très verticale et aux mains d'acteurs privés, peu enclins à révéler leur fonctionnement commercial et industriel. « *Changer les modalités de transformation, de distribution et de commercialisation, passerait nécessairement par la mise en œuvre d'une concertation entre les acteurs privés et publics de l'alimentation. L'objectif serait de structurer des circuits courts territoriaux, qui ne relèvent plus seulement de la vente directe, en raison de volumes trop importants, mais mobiliseraient des transformateurs, des plateformes logistiques ainsi que des systèmes de distribution, quitte à en créer de nouveaux* », poursuit Catherine Darrot qui ajoute qu'il faut aussi compter avec des comportements sociaux difficilement prévisibles et maîtrisables en période de crise, comme le réflexe de stockage vécu pendant le Covid.

Une mise en situation au risque de rupture alimentaire

S'appuyant sur ces observations, l'équipe du projet Atlas II a imaginé un « jeu sérieux » (voir p.6) destiné à mettre en situation habitants et acteurs locaux. « *La force de notre démarche-action est de faciliter la perméabilité entre le monde de la recherche et toutes les organisations de la société civile* », commente Gilles Maréchal, administrateur de la FR Civam de Bretagne. Anne-Cécile Brit, ingénieure d'études à l'Inrae détaille la démarche, « *début 2022, nous*

avons réalisé un stress-test qui a démontré la force du vécu pour agir et anticiper des risques ». Après quelques autres tests, le jeu abouti a pu être animé sur trois des six territoires (Bréhat, Dinan Agglomération, PNR du Perche), en présence de 87 personnes. « *Toutes ont été marquées par sa dimension immersive, à travers par exemple des situations de stress suscitées par des imprévus et un temps contraint* », déclare Amélie Karrer, ingénieure d'étude à l'Institut Agro Rennes-Angers/Terralim. Véritable espace de dialogue, il leur a dévoilé des fragilités locales qui ne peuvent être relevées que collectivement. Le jeu a aussi mis en exergue leurs besoins d'information sur les dispositifs de prévention et de gestion de crises, la pertinence des échelons communaux et intercommunaux pour intervenir, la nécessité de mobiliser acteurs privés, publics et associatifs ainsi que le rôle majeur de la sécurité civile. Les ateliers ont aussi montré que le PAT n'est pas identifié comme un outil mobilisable en cas de crise. Outiller les territoires en infrastructures de transformation permettrait aussi de renforcer leur résilience. « *Tout cela demande une capacité à organiser rapidement une gouvernance locale efficace et avec des acteurs formés* », complète Amélie Karrer. « *Cette mise en situation contribue à sensibiliser et à relier les acteurs locaux, mais bien entendu, la mise en œuvre reste entre les mains des territoires.* »

Des leviers juridiques et actions publiques à adapter

Encore faut-il qu'ils disposent d'outils législatifs et juridiques. Certes une loi Climat et Résilience a été votée en 2021. Mais face à une quasi absence de moyens et de contraintes pour la mettre en œuvre, Thomas Breger, consultant associé de Terralim et Luc Bodiguel, directeur de recherche au CNRS, ont cherché d'autres leviers. Le Plan communal de sauvegarde (PCS), outil de gestion de crise, de prévention et d'information face à un risque majeur, en est un. La

Loi Matras a introduit en 2021 un volet alimentation dans les PCS en rendant obligatoire un inventaire des moyens de la commune en matière de ravitaillement de la population. Des collectivités s'en sont saisies pour structurer un système alimentaire local résilient, support d'actions comme la plantation d'arbres fruitiers.

« *Les documents de prévention et de gestion des risques naturels peuvent être aussi très intéressants à condition de les adapter* », poursuit Luc Bodiguel. Il cite le Plan de prévention des risques naturels, le PPRN, qui s'appuie sur l'inventaire et la cartographie des aléas passés pour définir des enjeux et des zonages réglementaires destinés à faire face aux incidents à venir. Mais comment procéder en l'absence d'historique des ruptures alimentaires ? Luc Bodiguel invite les acteurs à s'appuyer sur, ce que des chercheurs nomment, la vulnérabilité territoriale. Il s'agit de recueillir le ressenti des habitants afin de définir et de cartographier les enjeux nécessaires à la préparation de risques futurs. De même, il suggère de créer une interconnexion entre les différents niveaux d'acteurs territoriaux (municipalité, département, région) qui disposent tous d'outils véritablement efficaces que s'ils sont actionnés ensemble. « *Ce que nous préconisons, c'est de conserver une stratégie nationale, mais de laisser la main aux collectivités et acteurs territoriaux pour agir.* »

Côté financements, Thomas Breger se tourne vers le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), contractualisé pour six ans, en l'adaptant autour d'axes stratégiques : connaissance du risque, surveillance et prévision, alerte et gestion de crise, prise en compte du risque dans l'urbanisme, réduction de la vulnérabilité des enjeux et renforcement de l'autonomie alimentaire et des unités de stockage. Et pour aller plus loin, les deux chercheurs proposent une réforme législative en faveur d'une compétence alimentation attribuée aux collectivités territoriales, des Plans (et non plus Projets) alimentaires territoriaux ainsi que la création d'outils de négociation comme le droit de préemption, la maîtrise du foncier étant une des clés de la résilience.

Pour Luc Bodiguel, directeur de recherche au CNRS, il existe des leviers pour préparer la résilience alimentaire des territoires.





La production et la transformation locales renforcent la résilience

95 à 100 % des aliments des îles de la façade atlantique et de la Manche sont importés.

Consciemment ou non, les acteurs qui portent des stratégies alimentaires locales contribuent à renforcer la résilience alimentaire de leur territoire. Des structures porteuses de ces projets font part à la fois de leurs avancées mais aussi des freins auxquels elles se heurtent.

Les îles de la façade atlantique et de la Manche semblent loin de l'autonomie et de la résilience alimentaires. 95 à 100 % de leurs aliments sont importés, leurs réseaux logistiques sont très vulnérables et le développement agricole se heurte à une pénurie de bâtiments, renforcée par la loi Littoral qui en limite la construction.

Réunies au sein du Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA), elles se sont pourtant lancées dans des actions pour maintenir l'activité agricole. Mary-Anne Bassoleil, animatrice du réseau explique comment les élus mobilisent par exemple SCoT et PLU pour y intégrer des enjeux agricoles et alimentaires, même s'ils ne correspondent pas toujours à l'échelle d'un PAT. « La construction de bâtiments agricoles en propriété publique peut aussi être envisagée », précise-t-elle. Belle-Île-en-Mer vit par exemple un étonnant

paradoxe, comme en témoigne Victor Giguet-Chevalier, chargé de mission agriculture et alimentation au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de ce territoire, « 90 % de la production de l'île part à l'exportation tandis que nous importons 95 % de l'alimentation et chaque fois par le bateau ». Et pour vendre sur place et ainsi accroître la résilience alimentaire insulaire, il faut disposer d'outils de transformation qui manquent cruellement aujourd'hui. C'est pourquoi le CPIE a accompagné la création d'un abattoir pour les 25 élevages de l'île. Il encourage aussi l'ouverture d'une laiterie ainsi qu'un moulin pour la structuration d'une filière autour de la farine, un projet porté par des citoyens. « Pourtant issues d'un consensus d'acteurs, ces initiatives peinent néanmoins à trouver des financements. »

Autre contexte. Camille Henry, chargée de mission agriculture au sein du Parc naturel régional du Perche, explique comment la production agricole de ce territoire est majoritairement exportée parce que peu, ou pas, transformée sur place. « Nous avons par exemple découvert que les productions de légumineuses ne sont pas consommées sur le territoire, faute de disposer d'outils pour les mettre en bocaux. » Une situation que souhaite faire évoluer le Parc, désireux de créer un tissu agroalimentaire artisanal et de sensibiliser la restauration collective à la consommation des produits locaux. En contact avec les producteurs de lait, de viande et de légumineuses, le Parc peine cependant à les accompagner vers ce changement qui ne cor-

respond pas forcément à leurs pratiques. Il est néanmoins à l'initiative du Réseau agricole et alimentaire du Perche (RAAP), organisateur de journées d'accueil et de mise en lien de porteurs d'un projet avec différents maillons du système alimentaire.

Écueils et pistes

Ces témoignages révèlent qu'une production locale tournée vers ses habitants renforce la résilience alimentaire du territoire. Reste à soulever plusieurs freins, réglementaires d'une part, sur les questions d'accès au foncier ou encore de la maîtrise des chaînes logistiques privées et, d'autre part, de mobilisation des acteurs politiques et du système alimentaire.

Pour progresser dans ces initiatives, les participants de l'atelier dressent plusieurs pistes, à commencer par l'identification précise des partenaires potentiels, ceci dès la conception de la stratégie et pour chacun des maillons du système alimentaire. « Cela permet d'adapter la stratégie en fonction des ressources mobilisables sur le territoire », appuyait l'un d'eux. La recherche de financements demande là aussi d'anticiper les besoins très en amont et de parvenir à engager les acteurs politiques. Ces projets ne peuvent en outre pas se contenter de s'inspirer de bonnes pratiques observées ailleurs, mais doivent découler d'un diagnostic territorial sérieux.

Les participants estiment par ailleurs que les actions uniquement portées sur la consommation ne suffisent pas pour transformer un système alimentaire. Encourager à auto-produire par exemple, peut contribuer à faire évoluer les habitudes alimentaires et donc le paysage productif d'un territoire qui en sera davantage diversifié.



Les témoignages révèlent qu'une production locale tournée vers ses habitants renforce la résilience alimentaire du territoire.

Comment impliquer les citoyens sur le sujet de la résilience alimentaire ?

ATELIER 2



Informer et agir collectivement pour une résilience citoyenne

« Les risques alimentaires sont réels, hier comme aujourd'hui », affirme Anne-Marie Levrault, vice-présidente de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques.

Impliquer le citoyen dans la résilience alimentaire sans stress, c'est possible par l'information et la mise en action collective et solidaire. Les participants de l'atelier en sont convaincus.

« **P**endant longtemps, les habitants ont été perçus comme une masse informe et difficile à maîtriser. La modernisation en 2004 de la sécurité civile a montré qu'ils pouvaient être impliqués dans des politiques publiques, puisque ça devenait aussi leur affaire. Ce n'est pas le cas dans le monde de l'alimentation où il n'est toujours qu'un consommateur. » Posant ce constat pour introduire cet atelier sur l'implication des citoyens dans la résilience alimentaire, Hripsimé Torossian, spécialiste en gestion de crise sur les territoires, donne la parole à Anne-Marie Levrault, vice-présidente de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques, forte de 200 adhérents. Elle a été créée fin 2000 pour poursuivre l'action et la réflexion du Comité français de la Décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles (DIPCN). « Nos statuts ont été révisés en 2022 pour intégrer les catastrophes technologiques et dans le cadre d'un projet soutenu par le ministère de la Transition écologique, nous expérimentons des méthodes pour diffuser la culture du risque et de la résilience. » La question reste néanmoins délicate selon elle, les gouvernements ayant tendance à affirmer que tout est sous contrôle, « alors

qu'en cas de crise, il n'en est rien ». Pourtant les risques alimentaires sont réels, hier comme aujourd'hui. En 1856, les inondations des grands fleuves français ont coupé les ponts durant plusieurs semaines. L'eau a manqué pendant l'été 2022, « et pendant la crise sanitaire, des usines entières se sont arrêtées de fonctionner faute d'un seul composant », s'inquiète-t-elle. Doriane Guennoc, doctorante Cifre chez Terralim, avait aussi remarqué pendant le Covid, que les habitants étaient perçus comme déstabilisateurs en raison de leur propension à faire des stocks. « Seulement, en France, nous n'avons pas de culture du risque, pas de guide, alors que disposer de stocks chez soi, ça se prépare. Il faut des financements, des compétences et de l'espace » Même interrogation sur les dispositifs en place localement en cas de crise. « Qui en est informé ? », s'interroge une participante de l'atelier.

Rassurer et préparer par des actions collectives

Juliane Flourey, enseignante-chercheuse à Rennes-Angers – pour qui l'impréparation de la population est le fruit d'un manque conscient de la part des gouvernements qui ne veulent pas « affoler » –, se demande comment alors impliquer le citoyen sans créer un climat trop anxiogène... Pour Sébastien Comyn, coprésident d'une association de soutien à un public exilé, il s'agit d'une méconnaissance du système alimentaire. « Aujourd'hui, qui a conscience de notre dépendance alimentaire vis à vis de l'étranger ? Je pense qu'il faut informer, faire prendre conscience de ce qu'influencent nos comportements individuels. » Pour Anne Foussat, habitante des Côtes d'Armor, l'implication des habitants dans des actions collectives, de type jardins solidaires,

est aussi une réponse. Ils prennent en main leur alimentation, quels que soient leurs revenus et leurs statuts. « Quand on fait partie d'un tout, le côté anxiogène disparaît. Nous reprenons du pouvoir avec gaieté. » Chargée de mission alimentation et jardins solidaires au sein de l'entreprise solidaire, Optim'ism, Léa Grohens acquiesce, « rendre les citoyens acteurs, c'est aller vers eux et leur donner l'envie de se mettre en mouvement. Et quand ils ne disposent pas de cuisine, pas d'argent, ni même des savoir-faire culinaires, la transmission peut se faire en toute convivialité lors d'ateliers. Beaucoup ne savent plus qu'il faut des semaines pour que pousse un légume et parfois des heures pour le préparer. » Elle évoque aussi les expérimentations lancées autour de la sécurité sociale alimentaire (voir encadré) tandis que d'autres participants proposent le jardinage, ainsi que des ateliers cuisine à l'école. Et pour consommer local, Juliane Flourey invite les producteurs à vendre leurs produits dans des magasins collectifs.

« Beaucoup ne savent plus qu'il faut des semaines pour que pousse un légume et parfois des heures pour le préparer », témoigne Léa Grohens d'Optim'ism.



La sécurité sociale de l'alimentation

Suite au Covid, un collectif de paysan.nes, agronomes, citoyen.nes, précaires, chercheur.euses, entrepreneur.euses, commerçant.es, ont appelé à la création d'une sécurité sociale de l'alimentation. Il s'agit de sanctuariser un budget pour l'alimentation d'un montant de 150 euros par mois et par personne et de l'intégrer dans le régime général de la sécurité sociale. L'idée s'expérimente à plusieurs échelles dans différents territoires et villes comme Montpellier ou Grenoble. <https://securite-sociale-alimentation.org>



Vers une gouvernance transversale

La mise en œuvre d'une stratégie alimentaire demande une transversalité de la gouvernance, des acteurs impliqués et une compréhension des enjeux... Pas si simple, comme en témoignent les participants de l'atelier.

Certains participants mentionnent la difficulté des producteurs à faire évoluer leur activité sans aide financière extérieure.

Les processus de transition alimentaire ont besoin de s'inscrire dans un temps long et de s'appuyer sur une planification territoriale. De même, les structures porteuses de ces stratégies alimentaires doivent disposer de moyens coercitifs pour associer et mettre en mouvement l'ensemble des acteurs du système alimentaire concerné. Voici les enjeux énoncés, dès le début de cet atelier, par des participants sensibles aux interventions qui ouvraient la journée (voir p.2). Mais qu'en est-il sur le terrain ?

L'expérience de Dinan Agglomération révèle qu'il faut ajouter à cela une plus grande transversalité de l'action publique. Julie Beaucé, chargée de mission agriculture en témoigne. Lancé en 2017, le PAT de sa collectivité est porté par le service Développement économique. Dans ce cadre, le chantier, investi par Julie Beaucé sur l'installation et la transmission agricole fortement liées à la planification de l'usage des sols, ouvre des perspectives de collaboration avec le service Environnement et le service Urbanisme. « *Cependant, les échanges entre services restent informels et dépendent du temps que peuvent y consacrer les agents* », regrette-t-elle. « *Il faudrait que ces moments de travail inter-services apparaissent clairement dans leurs missions et leurs emplois du temps.* » Pour renforcer cette transversalité, Stéphane Linou, auteur et consultant spécialiste du lien entre alimentation et sécurité, propose de s'inspirer des Missions inter-services de l'eau et de la nature (Misen), placées sous l'autorité du Préfet. « *Leur mise en œuvre permet en effet d'engager des échanges sur la préservation des ressources avec une grande variété d'acteurs du territoire.* » Ainsi, des enjeux comme ceux relatifs à l'eau ou à l'agroécologie,

pourraient être plus facilement reliés à ceux de la transition alimentaire.

Des compétences en animation

Reste maintenant à animer cette transversalité. Marion Michelin, responsable du pôle Innovation de la Cress Bretagne, suggère d'associer aux démarches alimentaires, des acteurs qui disposent non seulement de compétences en animation transversale mais aussi d'une bonne connaissance des réalités du territoire et des acteurs qui constituent le système alimentaire. Elle cite par exemple la Cress et les Civam, qui réalisent ce type d'animations. Des participants pensent aussi aux territoires de projets comme les Parcs naturels régionaux, les PETR ou encore les Pays. Frédéric Marchand, ancien sénateur du Nord, ajoute aussi que « *la diffusion du discours en faveur de la transition alimentaire doit être appuyée par des tiers de confiance, des acteurs non politiques, afin de convaincre un public plus large* ».

L'autre défi à relever est celui des moyens. Gilles Maréchal, administrateur à la FR Civam Bretagne, constate en effet certains décalages entre les ambitions des collectivités en matière de stratégie alimentaire et leurs capacités à les mettre en œuvre. « *Elles sont souvent portées par des élus qui ne disposent pas de service propre.* » La conduite de ces projets par des agents contractuels, sujets au turn-over, peuvent même nuire à leur suivi à long terme, selon d'autres participants. Une réflexion sur la gouvernance doit donc prendre en compte des questions de concertation (qui mettre autour de la table et comment les faire venir ?) et d'opérationnalisation en interne (qui porte et mène cette politique ?). Mais les collectivités ne sont pas les seules à devoir s'exercer à une gouvernance transver-

sale. Ludovic Brossard, conseiller délégué à l'agriculture et à l'alimentation de la ville de Rennes, et Julie Beaucé soulignent que la plupart des structures privées, partenaires des stratégies alimentaires, fonctionnent aussi dans une logique de silo. Alors quelle solution pour les associer ? Selon elle, il s'agit de prendre le temps de les connaître pour mieux tenir compte de leur vision et de leur organisation.

La résilience, un enjeu alimentaire

Autre point soulevé, les stratégies alimentaires n'intègrent pas forcément le risque de rupture d'approvisionnement alimentaire et donc ne disposent pas d'un objectif de résilience. Néanmoins, selon Stéphane Linou, mettre en avant ce risque majeur peut sensibiliser élus et acteurs concernés à cet enjeu et ainsi encourager sa prise en compte dans les documents de planification. La résilience semble s'inscrire progressivement dans l'agenda politique national. Néanmoins, tout ceci restera vain sans moyens humains et financiers à la hauteur. Certains participants mentionnent par exemple la difficulté des producteurs à faire évoluer leur activité sans aide financière extérieure.



Gilles Maréchal, administrateur à la FR Civam Bretagne, constate des décalages entre les ambitions des collectivités en matière de stratégie alimentaire et leurs capacités à les mettre en œuvre.

Le jeu sérieux pour votre démarche territoriale : comment le choisir et l'adapter ?

ATELIER 4



Créer un jeu sérieux adapté à son territoire

Les participants se sont exercés à créer eux-mêmes un jeu sérieux. Bilan...

Dans le cadre d'Atlass II, le jeu sérieux a été utilisé pour simuler une rupture alimentaire.

Dans le cadre du projet Atlass II, le jeu sérieux a été utilisé pour simuler une rupture alimentaire. Cet outil, qui va au-delà d'un simple divertissement, répond à plusieurs objectifs : sensibiliser des acteurs et citoyens au risque alimentaire, observer et analyser leurs réactions pendant la mise en situation ainsi que les manques qu'ils identifient sur le territoire pour répondre à la crise. Anne-Cécile Brit, ingénieure d'étude à l'Inrae et membre du projet, en rappelle les finalités. « La conception et la mise en œuvre du jeu sérieux ne sont pas une fin en soi, en particulier lorsqu'il est utilisé dans un projet de recherche-action. Les parties jouées doivent s'accompagner d'une observation codifiée et d'une analyse postérieure pour en tirer des éléments qui peuvent notamment guider l'élaboration de politiques publiques. Dans ce cadre, c'est un outil qui peut être mobilisé par les acteurs territoriaux. »

6 Dans la peau d'un créateur de jeu

Pour se saisir des atouts offerts par cet outil, l'animateur Paul Sauvage, concepteur de jeux indépendants, a invité les volontaires à concevoir leur propre jeu. Personnalisé selon une thématique et un objectif de leur choix, ils de-

vaient néanmoins partir de deux éléments de contexte imposés : le jeu était destiné à un groupe de dix à vingt personnes et devait répondre à une problématique (fictive) rencontrée par Dinan Agglomération dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet alimentaire territorial. Avant de se lancer dans la conception, l'animateur décrit la première étape qui consiste à se renseigner sur les mécaniques du jeu à partir d'exemples existants (OpenSeriousGame, Isaga, Gamae, mecanicartes...). Inventer c'est en effet très bien, mais adapter des jeux déjà créés peut parfois suffire. Suit l'étape des questions à se poser sur ses finalités : pourquoi ce jeu ? Pour quel public et quels acteurs du territoire ? Quelle échelle privilégier ? L'étape suivante aborde ensuite le budget ainsi que les compétences à mobiliser pour chaque phase de création. Une fois créé, le jeu est testé. « Cette phase est primordiale et peut amener des modifications importantes si elle s'accompagne d'une observation précise et encadrée », ajoute Paul Sauvage. « Les tests se déroulent en plusieurs phases très différentes, de la première qui se tient en cercle restreint pendant l'élaboration du jeu, jusqu'à la dernière, ouverte au grand public. Cette dernière étape demande davantage d'efforts de mobilisation, de formation et d'analyse pour être efficace. »

nologique (en n'oubliant pas les nécessaires allers-retours entre les tests et la création), peut faciliter le dialogue entre les concepteurs. Plusieurs difficultés ont néanmoins été rencontrées par les participants qui ont eu du mal à se plonger dans un scénario fictif sans consulter au préalable les acteurs concernés par la thématique choisie. Ils ont aussi préconisé plusieurs adaptations pour aider à la compréhension des règles et à la mise en situation, comme l'ajout d'une fiche récapitulative et d'études de cas inspirants. Les cartes du jeu sont mises à disposition sur ce lien (<https://lc.cx/mwcZ1g>) par leur concepteur Paul Sauvage, elles sont librement imprimables (recto-verso sur bords-longs) et diffusables, hors usage commercial, et sous réserve de la citation de l'auteur.



Un jeu très sérieux !

Le jeu sérieux d'Atlass II vise à sensibiliser les habitants d'un territoire sur le risque de rupture alimentaire et leur permettre d'expérimenter une prise de décision collective en situation de crise. 7 à 8 personnes – agriculteurs, élus, agents de collectivités, bénévoles associatifs... – sont réunies autour d'une table, accompagnées d'un maître du jeu et d'un observateur. Chaque joueur incarne un personnage, plongé dans une situation de crise (tempête de neige responsable d'un black-out par exemple) à laquelle s'ajoutent des imprévus. Dans un temps donné, après avoir repéré les fragilités et points stratégiques de leur territoire, ils doivent prendre des décisions communes, matérialisées sur une carte, pour maintenir sa sécurité alimentaire ainsi que ses infrastructures vitales. Résultats et impressions sont ensuite discutés en plénière.



Dans un temps donné, des décisions communes doivent être prises pour maintenir sa sécurité alimentaire.

Une démarche révélée pertinente

Le bilan de cette mise en pratique a mis en lumière sa pertinence comme outil d'aide à la création. La démarche était très ascendante, l'animateur laissant une grande liberté sur les thématiques abordées et la manière de les mener. « Cette expérience, donne envie d'explorer la piste des jeux sérieux », témoigne Ludovic Mamdy, consultant formateur chez Coopaname. L'usage des cartes, qui présentent les différentes phases de création de manière chro-



Des systèmes alimentaires encore très fragiles

Les systèmes alimentaires ont tenu pendant la crise sanitaire du Covid. Pourtant, la précarité alimentaire perdure dans des territoires ruraux encore fragiles. Pour quelles raisons ? Voici quelques éléments de réponse.

La ville de la Loupe s'est démenée durant la crise sanitaire en soutenant la création de jardins partagés et d'une Amap.

De quels systèmes alimentaires dispose la Nouvelle Aquitaine ? Quelles en sont les vulnérabilités ? Voici quelques-unes des questions auxquelles répond le programme de recherche-action Serealina (Sécurité et résilience alimentaire en Nouvelle Aquitaine) mené de 2021 à 2026. Le diagnostic initial identifie déjà trois grands facteurs de vulnérabilité : la croissance démographique, la dépendance du système alimentaire aux marchés mondiaux et aux relations extérieures et enfin, le changement climatique. « *La vulnérabilité est un résultat, pas un état. Elle n'est donc pas facile à détecter* », commente Nathalie Corade, maître de conférence en économie à Bordeaux Sciences Agro.

Mais ailleurs, comment sont ou ont été vécues les vulnérabilités, par exemple en pleine crise sanitaire du Covid ? Élu de la commune de la Loupe, en Eure-et-Loir, Marc Girardot regrettait une surmédiation de la crise, qui a renforcé l'anxiété et un comportement individualiste d'habitants. « *Les petites et moyennes surfaces ont été dévaluées. Cela illustre, à mon sens, l'impréparation du secteur de la grande distribution qui ne régule pas les consommateurs, à laquelle s'ajoute le manque d'acculturation des populations à ce risque de rupture.* » Il s'interroge sur ce comportement rencontré dans des villages ruraux, où traditionnellement c'est plutôt le principe de précaution qui prévaut, avec des réserves anticipées dans les placards. « *Mais là, ça n'a pas été le cas. Les consommateurs ne sont pas du tout prêts, même si certains se sont tournés vers le jardinage et l'auto-production.* » La municipalité de la Loupe s'était néanmoins démenée en soutenant la création d'une association de promotion de jardins partagés et d'une

Amap. Elle a en outre rejoint le projet du Parc naturel régional du Perche de développement d'une filière locale de légumineuses. Sur le Pays de Fougères (35), des petits marchés à la ferme sont aussi apparus pendant la crise sanitaire et cela semble durer. Pour Marie Behra, chargée de mission circuits alimentaires de proximité et développement local au Pôle ESS de ce Pays, « *la crise a mis en lumière des forces endogènes qui se réactivent dans ces moments-là* ». Grâce à une forte densité d'exploitations agricoles, à une importante offre maraîchère, à la présence de six magasins de producteurs et d'un PAT en Pays de Vannes, les commerces et maraîchers du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ont aussi pu faire face pendant la crise sanitaire. Néanmoins, ce territoire reste toujours soumis à une forte saisonnalité qui peut fragiliser les espaces de vente.

Une précarité alimentaire toujours présente

Acteurs ? Choix politiques ? Quels sont les facteurs de vulnérabilité alimentaire des territoires ? Pour Margaux Alarcon, post doctorante, Bordeaux Sciences Agro, c'est un peu les deux. Le PAT du Grand Narbonne sécurise par exemple l'accès à l'alimentation. Mais la spécialisation des productions agricoles est dans ce territoire, comme dans toute l'Occitanie, un facteur de fragilités. Les participants de l'atelier ajoutent aux difficultés existantes, le dérèglement climatique, une chute de rendement agricole ainsi que des marchés internationaux très instables. Les exploitations et le secteur de la transformation ont selon eux tout intérêt à se sécuriser collectivement et pas seulement individuellement. Daniel Helle, coordonnateur de Terres de

Sources, estime néanmoins que le modèle industriel a été plutôt résilient pendant la crise sanitaire. « *Il n'y a pas eu de rupture, ni de réels problèmes de stocks. Quel autre système aurait pu résister ?* » Pour Vincent Paillard, chargé de mission agriculture et alimentation à Redon agglomération (35), la principale vulnérabilité actuelle est économique et touche particulièrement les personnes en situation de précarité alimentaire. « *Je m'étonne que ce sujet n'ait pas été abordé plus tôt.* » Cette préoccupation rejoint les principes du projet Serealina pour lequel un véritable système résilient ne doit laisser personne de côté. Les participants regrettent d'ailleurs un modèle d'aide alimentaire français défaillant. Marie Behra constate même que les territoires ruraux sont exclus de certains dispositifs comme le programme Mieux manger pour tous. « *On aurait tendance à oublier la précarité en milieu rural. Et même s'il existe des réseaux de solidarité, ils ne sont pas forcément connus des personnes en difficulté.* » Gilbert Bénéto, fondateur du collectif Glaneurs de fruits, souligne quant à lui le travail exemplaire des associations ces dernières années, même s'il reconnaît que cela ne suffit certainement pas.



Les participants regrettent un modèle d'aide alimentaire français défaillant.

Les territoires, leviers d'expérimentation



Pour Lydie Massard, députée européenne, comme pour Frédéric Marchand, ancien sénateur du Nord, tous les échelons doivent agir en synergie pour renforcer la résilience alimentaire.

Il faut doter les territoires de moyens politiques et législatifs destinés à planifier et expérimenter des initiatives de résilience, ceci dans une logique de contractualisation.

Des territoires d'expérimentations

Pour Frédéric Marchand, les territoires doivent être des prescripteurs, des « assembleurs » en capacité de mettre autour de la table des acteurs qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble. Pour lui, c'est à l'échelle territoriale que l'on peut briser la logique de silo, si prégnante au niveau national. « Cela permet de briser les a priori des uns envers les autres. Société civile et politiques peuvent ainsi œuvrer ensemble en faveur d'un système alimentaire durable et résilient. Le repas de ce midi, uniquement constitué de produits locaux, montre que c'est possible ». Reste maintenant aux territoires à convaincre les parlementaires et à leur faire comprendre que l'alimentation n'est pas seulement un enjeu de re-territorialisation de la production, mais aussi de santé, d'éducation, de développement économique et de transition écologique.



Le repas 100 % local de la journée, expliqué par Margot Hamonic, traiteur et Stéphane Linou, spécialiste du lien entre alimentation et sécurité.

Lydie Massard aimerait d'ailleurs que les régions, plus au fait des réalités locales, deviennent également décisionnaires de politiques publiques sur ces questions, avec des relais de type Pays. « On a trop tendance par exemple, à l'échelle nationale, à spécialiser les productions agricoles selon les régions, alors que l'enjeu serait de produire de tout un peu partout pour que tous les territoires se développent. »

Sur les territoires, on innove, on expérimente... mais législations et financements ne suivent pas toujours, malgré les volontés politiques affichées dans ce sens. Lydie Massard, députée européenne, et Frédéric Marchand, ancien sénateur du Nord, dressent quelques pistes d'évolutions souhaitables pour renforcer la résilience alimentaire française.

Pour Lydie Massard, députée européenne, comme pour Frédéric Marchand, ancien sénateur du Nord et auteur en 2022 d'un rapport national d'évaluation sur les PAT, les évolutions ne peuvent venir que des territoires, en relais des politiques nationales et européennes. « Tous les échelons doivent agir en synergie », commente-t-il.

D'ores et déjà, au niveau européen, « il n'y a pas une journée sans que j'entende ce mantra de la fourche à la fourchette. Ces objectifs ont d'ailleurs été votés à la quasi-unanimité au niveau européen. Et de grands enjeux vont se discuter dans le cadre des négociations de la nouvelle Politique agricole commune, la Pac », poursuit Lydie Massard, qui émet néanmoins des craintes. De nombreux agriculteurs en retraite, sans solutions de reprise, vont laisser leurs terres à l'agrandissement d'exploitations déjà existantes, une évolution peu favorable à un renforcement de l'autonomie alimentaire. C'est pourquoi elle plaide en faveur d'une gestion régionale des aides de la Pac, qui seraient ainsi en adéquation avec les besoins des territoires. Elle défend aussi leur attribution, non plus en fonction de la surface ou du nombre de bêtes, mais à celui des actifs qui y travaillent. « C'est un paradoxe, mais aujourd'hui, les aides soutiennent les productions les moins qualitatives. » Mettre un terme aux accords de libre-échange, qui exercent une concurrence déloyale vis à vis des producteurs français, est aussi un combat qu'elle mène en

faveur de la qualité et de la prospérité agricole des territoires. « Demander aux Français de manger moins de viande, alors qu'on en importe des quantités de Nouvelle-Zélande, est totalement incohérent. »

Vers une évolution des marchés publics

La députée européenne évoque par ailleurs les marchés publics en matière de restauration collective, qui ne devraient plus, selon elle, être attribués sur le seul critère du prix, mais aussi sur celui de la proximité des productions. « Nous devons privilégier une agriculture paysanne et sans intermédiaires et donc bas carbone. » Lydie Massard invite les territoires à mettre en œuvre des plateformes pour aider les petits producteurs à répondre aux commandes publiques. Frédéric Marchand reconnaît aussi leur cadre contraint. Il remarque néanmoins que les collectivités, de plus en plus sensibilisées par les enjeux de l'autonomie alimentaire, excellent dans l'art de contourner les règles de ces marchés. « Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a même mis en ligne des tutos à ce sujet ! » L'ancien sénateur les invite aussi à planifier leurs actions à travers non seulement les PAT, mais aussi de nouveaux dispositifs comme la Stratégie nationale de l'alimentation, de la nutrition et du climat, la Snanc, ou encore le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA). « J'espère qu'ils permet-

8 UNE JOURNÉE POUR PENSER ET ORGANISER LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DES TERRITOIRES RURAUX

Ressources > Articles scientifiques, rapports, jeu, fiches, recommandations et outils de présentation sont disponibles sur le site www.projet-atlass.org

Remerciements > Les rapporteurs des ateliers qui ont contribué à ces actes : Emma Lesouef, Lysiane Balanant, Laurence Gravel, Lucile Vilboux, Anne-Cécile Brit, Amélie Karrer. > Les présentations de Catherine Darrot, Blaise Berger, Gilles Maréchal, Anne-Cécile Brit, Amélie Karrer, Thomas Breger, Luc Bodiguel. > Les témoignages de Julie Beaucé, Frédéric Marchand, Stéphane Linou, Paul Sauvage, Camille Henry, Mary-Anne Bassoleil, Victor Giguët-Chevalier, Doriane Guennoc, Anne-Marie Levraut, Hripsimé Torossian, Sophie Giraud.

Terralim (Blaise Berger, Amélie Karrer), la FR Civam Bretagne (Lysiane Balanant, Dominique Macé), Emma Lesouef, Dinan Agglomération, Margot Hamonic ont contribué à l'organisation.

Co-piloté par la FR Civam Bretagne et Terralim, avec comme partenaires : CC Val d'Ille d'Aubigné, Bréhat, CPIE Belle-Île-en-Mer, Dinan Agglomération, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Parc naturel régional du Perche, Institut Agro (UMR ESO), INRAe (UMR Innovation), CNRS (DCS), Stéphane Linou, Paul Sauvage, Hripsimé Torossian, soutenus par RMT Alimentation Locale, RAIA, Les Greniers d'Abondance.

Un projet de recherche/action co-piloté par :



Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :

